



L'enquête se fera par la méthode du porte à porte, jusqu'à ce que toutes les cases du formulaire soient remplies. Inscrire un symbole dans chaque case.

On recherchera en premier lieu chez chaque individu les stigmates faciaux de la variole, témoins d'une infection antérieure. Dans l'affirmative, marquer "P" dans la case correspondante. En l'absence de stigmates, l'enquêteur doit vérifier s'il y a une cicatrice vaccinale ou la marque d'une prise récente. Dans ce cas, marquer "X" dans la case. Pour les enfants de moins de 4 ans, la prise d'une primo-vaccination sera indiquée par le signe ✕. En l'absence de cicatrice ou de prise, marquer "O". Lorsqu'il s'agit d'enfants de moins de 4 ans, on demandera à un adulte si l'enfant a été vacciné dans les 2 ou 3 semaines qui ont précédé. Une réponse affirmative sera indiquée par "0" et une réponse négative simplement par "O".

Si l'indice des prises dépasse 95%, le résultat est excellent; à 90% il est satisfaisant; mais il ne l'est plus quand l'indice tombe au-dessous de 90%.

D'une façon générale, si le pourcentage d'individus non immunisés dans chaque groupe d'âge est inférieur à 15%, on estime que le résultat est excellent; s'il est de 20%, le résultat est satisfaisant, et s'il est supérieur à 20%, le résultat est insuffisant. Pour les secteurs à très forte densité de population, il faudra peut-être fixer un taux de couverture plus élevé.

